

L'E.H.P.A.D. « François Mitterrand » de GANNAT dans l'ALLIER recrute :



1 INFIRMIER (ERE) (H/F)

POSTE VACANT DE JOUR

A PLEIN TEMPS

CDD 2*6 MOIS

STRUCTURE

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de GANNAT (03) à proximité de VICHY :

1 avenue de la République

BP 68

03800 GANNAT

Contact : Madame MOUSSIER Maryline, DRH

Mail : maryline.moussier@ehpad-gannat.fr

Tél. : 04.70.90.62.03

- Etablissement de la fonction publique hospitalière d'une capacité de 225 lits d'hébergement dont
 - 8 en temporaire + 2 accueil de nuit
- Plus 10 places d'accueil de jour

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- L'infirmier(ère) est directement placé(e) sous l'autorité des IDEC, cadre de santé et cadre supérieure de santé.
- Il ou elle collabore, dans le cadre de ses fonctions, avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soin et les personnels des services logistiques et administratifs. Il ou elle entretient des liens de collaboration fonctionnelle avec le médecin coordonnateur de l'établissement.

ACTIVITES PRINCIPALES

- L'infirmier(ère) est responsable de la gestion de l'organisation et de la qualité des soins. Il ou elle participe à l'élaboration du cadre institutionnel et du cadre thérapeutique en collaboration avec les médecins et l'équipe. Il ou elle organise avec l'équipe paramédicale le travail du quotidien. Il ou elle anime des temps de travail en équipe et accompagne les soignants dans leur réflexion.
 - Il ou elle est le relai managérial du Cadre de Santé sur le terrain.
 - Missions spécifiques :
Les actes de soins relevant du rôle propre de l'infirmier(ère) :
 - Nursing
 - Accompagnement des résidents et de leur familleLes actes de soins médicaux par délégation :
 - Application des prescriptions médicales
 - Dispensation des traitements médicaux
 - Travail en collaboration avec les médecins traitants
 - Missions institutionnelles :
 - Supervision du projet de soins
 - Supervision du projet de vie individualisé
- Encadrement et supervision des étudiants infirmiers et aides-soignants